

## Le jeu de marelle de Locronan (IX<sup>e</sup> siècle)

### Généralités

La résidence aristocratique de Locronan a déjà fait l'objet dans le présent périodique d'une publication (1). Le site a été fouillé de 1986 à 1991, et seules certaines difficultés administratives ont empêché la poursuite des travaux ; espérons que ceux-ci pourront reprendre sans délai, tant les structures mises au jour apparaissent exceptionnelles en France pour le IX<sup>e</sup> siècle.

Rappelons brièvement ce dont il s'agit : dans l'enclos supérieur d'un système complexe qui en compte trois, on a découvert plusieurs constructions de natures différentes, domestique, religieuse et aristocratique. Au moins quatre bâtiments sont destinés à la métallurgie de l'or, depuis le grillage du minerai jusqu'à son façonnage, en passant par son affinage (2). La campagne de 1991 a permis de localiser une autre structure en rapport avec ce travail, située sur une terrasse inférieure et à l'opposé des constructions précédentes, de sorte qu'il paraît raisonnable de penser que la métallurgie du métal fin était une activité majeure de Locronan.

Une chapelle, séparée des aires domestiques par un espace libre faisant office de «parvis», est mise en oeuvre de façon beaucoup plus élaborée : sa destination ne fait aucun doute, en raison notamment de la présence d'une pierre d'autel placée sur une surface surélevée et orientée. Edifiés avec le même soin, deux bâtiments paraissent de nature aristocratique, l'un étant destiné à la représentation, l'autre demeu-

---

(1) Ph. GUIGON, «Les résidences aristocratiques de l'époque carolingienne en Bretagne: l'exemple de Locronan», dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 5-42.

(2) Ph. GUIGON, A. BOUQUILLON, Ch. ELUERE, M. EVENO et G. QUERRE, «Le travail de l'or sur le site médiéval de Locronan» (*Finistère*), dans *Actes du colloque Outils et ateliers d'orfèvres des temps anciens*, Antiquités Nationales, mémoire 2, 1993, p. 141-156.

rant privé. On pourrait utiliser pour le premier le terme d'*aula*, d'ailleurs employé par la *Vita Ronani* à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, *camera* pouvant s'appliquer au second.

La datation de l'ensemble repose sur trois mesures d'âge par le radiocarbone, recouvrant essentiellement la période des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, et sur deux deniers d'argent émis sous Charles le Chauve, sans doute entre 864 et 877. Les rares textes concernant la région à cette époque ne sont pas d'un grand secours, car il faut par trop les solliciter. Le mobilier mis au jour, outre le matériel en rapport avec la métallurgie du métal précieux, comporte différentes sortes de céramiques d'usage domestique ainsi que des poteries plus luxueuses; ces dernières ont été mises au jour presque exclusivement dans le bâtiment qualifié d'*aula*. Cette production semble impliquer la présence de personnages de haut statut social, ce que d'autres pièces confirment, tels des fers à cheval et un éperon.

### La zone au sud de l'*aula* (figure 1)

La marelle dont il sera question plus bas a été retrouvée au sud de l'*aula*, dans l'espace délimité par ce bâtiment et son annexe placée au sud-ouest, la possible *camera*, juste au pied du talus méridional qui a eu tendance à glisser lentement vers le nord au fil du temps. Les cinq coupes stratigraphiques implantées dans ce secteur permettent de

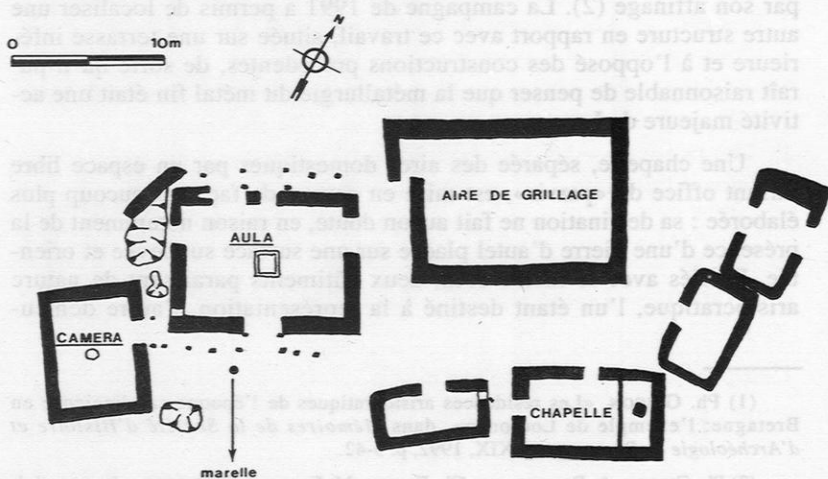


Figure 1 : schéma de localisation de la plaquette.

parvenir aux conclusions suivantes : le substrat granitique encore en place monte vers le sud, suivant la pente naturelle de la Montagne du Prieuré. Au-dessus s'observe une couche d'occupation, de l'argile rosée à verdâtre suivant qu'elle fut piétinée ou non (sol en terre battue). Il n'existe pas de réel niveau d'abandon, mais une couche graveleuse brune mêlant le niveau de colluvionnement du talus et de la céramique onctueuse ; au-dessus, la même couche, qui ne contient plus d'onctueuse, correspond au glissement du talus. Enfin, l'humus, parfois perturbé de façon moderne par des terriers de lapins, surmonte les coupes stratigraphiques.

Cette zone apparaît vide de bâtiments en pierre, mais il n'est pas impossible que des structures en bois y aient été implantées ; en effet, plusieurs fosses de petit volume (faibles dimensions en longueur, largeur et profondeur) sont aménagées dans le substrat, sans dessiner cependant un plan cohérent qui pourrait permettre de les interpréter comme des trous de poteaux. Une fosse plus volumineuse (longueur : 2,70 m ; largeur : 1,80 m ; profondeur : 1 m) possède des parois qui s'incurvent légèrement vers l'intérieur, de manière à former un volume piriforme ; son fond est constitué par le granite encore non déplacé, dont les diaclases sont ennoyées d'arène. Il semble que la terrasse au sud de l'*aula* puisse être assimilée à celle implantée immédiatement au nord de la chapelle, en vue de dégager ce bâtiment à la fois demeure et espace de représentation ; cet espace vide avait cependant un rôle utilitaire.

### Le mobilier mis au jour au sud de l'*aula*

Quatre types de céramiques ont été découverts dans ce secteur, trois d'entre elles appartenant à des catégories déjà reconnues ailleurs sur la terrasse supérieure. Dans la couche brune placée au-dessus du niveau d'occupation contemporain de l'*aula*, couche parfois difficile à distinguer de ce niveau et de la couche de colluvionnement du talus, on note la présence de quelques tessons de céramique onctueuse. Leur seule caractéristique réside dans leur lèvre horizontale relativement large, confirmant ce qui est connu des formes les plus anciennes retrouvées en Cornouaille, à Saint-Urnel en Plomeur (3) ou à Landévennec. De la même couche proviennent des céramiques domestiques et des tessons de poteries que l'on peut qualifier de luxueuses, ornées de cordons en relief, semblables à celles retrouvées à l'intérieur de l'*aula* : la présence de céramiques de ce dernier type

(3) P.-R. GIOT et J.-L. MONNIER, «Les oratoires des anciens Bretons de S. Urnel ou S. Saturnin en Plomeur», dans *Archéologie médiévale*, t. VIII, 1978, p. 77-78, 92-93.

suggère que l'espace au sud de ce bâtiment lui était associé, la grande fosse pouvant alors s'interpréter comme un dépotoir. Il y a été trouvé un épais tesson d'une poterie à la pâte rose-orangée, très micacée, comprenant de gros grains de quartz en guise de dégraissant ; la lèvre, large de 40 mm, épaisse de 18 mm, est ornée d'incisions disposées par groupes de rangées obliques, «à la fourchette». La taille et la destination de cette poterie, pour l'instant représentée par un fragment unique, demeurent indéterminées.

Une chaînette en bronze (longueur : 166 mm) composée de six éléments en forme de «8» aplatis provient de ce secteur, où elle reposait dans la même couche. Les maillons, quelque peu corrodés, mesurent de 30 à 35 mm de longueur et de 9 à 12 mm de largeur. La forme des chaînons rapproche cet élément de parure, par exemple, de la chaînette reliant deux fibules ansées symétriques mise au jour dans la tombe 130 de la nécropole des Epagnes, à Santeuil (Val-d'Oise), datée du VIII<sup>e</sup> siècle (4).

Un anneau circulaire façonné dans du schiste dit de Postolonnec, dans la région proche de Locronan (5), a la même provenance que les objets précédents (diamètre extérieur : 29 mm ; diamètre intérieur : 21 mm). Il semble destiné à la parure, de même que des fragments retrouvés en deux autres endroits de la terrasse supérieure. Ces trois anneaux tendent à indiquer que les orfèvres exerçaient également leurs talents sur une matière moins noble que l'or, mais relativement difficile à mettre en oeuvre en raison de sa fragilité.

Les objets mis au jour au sud de l'*aula*, dans la couche brune d'occupation, ne permettent pas en eux-mêmes de datation absolue. Il est cependant possible d'affirmer, au vu de leur position stratigraphique, qu'ils sont contemporains des deniers émis sous Charles le Chauve, de même que la plaquette sur laquelle est gravée une marelle.

### Description de la marelle (figures 2-3)

Cette plaquette (6) a été brièvement évoquée dans l'article général consacré à Locronan en 1992 (7), ainsi que dans la notice destinée

(4) J. SIRAT, *La nécropole de Santeuil (Val d'Oise)*, dans *L'Île-de-France des Clovis à Hugues Capet du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle*, Musée de Guiry-en-Vexin, 1993, p. 220-221.

(5) Je remercie Erik Houlgatte, géologue à Brest, d'avoir identifié ce matériau (août 1991).

(6) Objet trouvé le 12 juillet 1991 par Carl-Olivier CHAMPIGNY, fouilleur bénévole, étudiant en histoire à Tours, que je remercie.

(7) Ph. GUIGON, 1992, *op. cit.* note 1, p. 34.

à la chronique des fouilles médiévales en France (8). Sa photographie a paru, avec une légende de deux lignes, en dos de couverture du tome CXIX du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (1990, p. 408).

Le matériau est du schiste ardoisier, plus grossier que celui de Postolonnec. L'objet, qui mesure en moyenne 8 mm d'épaisseur, 108 mm de longueur au maximum, et 73 mm de largeur au maximum, pèse 95 g. Les deux plans sont délimités de façon irrégulière, sans que soient franchement visibles les traces de sciage ou de débitage observables sur les probables pierres de touche en rapport avec la métallurgie de l'or (9). Plusieurs éclats et esquilles sont les traces de percussion d'objets contondants, peut-être postérieures au façonnage de la plaquette. Les faces planes ne présentent pas d'apparences nettes de polissage ; au contraire, plusieurs irrégularités bossèlent faiblement les deux surfaces. Les incisions constitutives des gravures sont d'ailleurs indépendantes de ces légers reliefs : tout se passe comme si l'artisan qui élaborait la plaquette s'était contenté d'obtenir ces deux faces en profitant des plans de schistosité, et en les épannelant grossièrement, vraisemblablement grâce à un outil du type d'un marteau.

L'une des faces est peu profondément incisée à la pointe sèche (largeur maximale du trait : 0,5 mm) d'un motif proche du carré, aux angles pratiquement droits : les quatre côtés mesurent respectivement 42, 44, 48 et 46 mm. Ce dernier côté n'est pas tracé en ligne droite, mais se compose de deux segments longs de 21 et 25 mm. Les traits sont hésitants, dépassant en un cas les angles, ondulant quelque peu, montrant des traces de remords. Deux segments divisent ce carré suivant ses médianes, avec un décalage voisin de 2 mm vers un côté (longueur : 21 et 23,5 mm). Deux autres segments marquent les diagonales (longueur : 60 et 66 mm) ; ces quatre segments se recoupent naturellement en un même point, décalé vers un côté en raison du déplacement d'une « médiane ». L'une des diagonales se compose de deux segments, à cause de la présence d'une petite bosse sur son parcours, qui a empêché leur jonction. Plusieurs incisions situées hors du motif ne paraissent pas avoir de rapport avec lui, bien qu'au moins une droite soit pratiquement parallèle à une diagonale. Il faut considérer ces incisions comme des essais plutôt que des tentatives d'élargir la gravure centrale : il n'y a donc qu'un seul motif cohérent.

(8) Ph. GUIGON, «Locronan (Finistère), Montagne du Prieuré», dans *Archéologie médiévale*, t. XXII, 1992, p. 498-499.

(9) Ph. GUIGON et al, *op. cit.* note 2, p. 151-152.

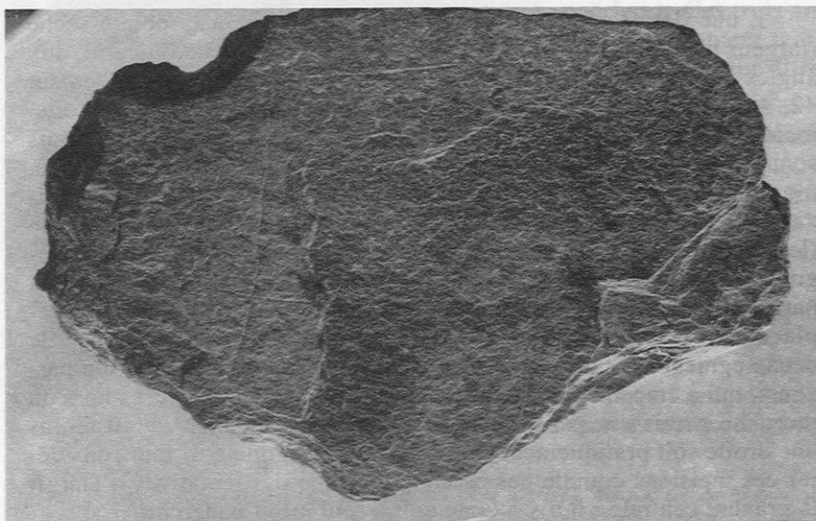
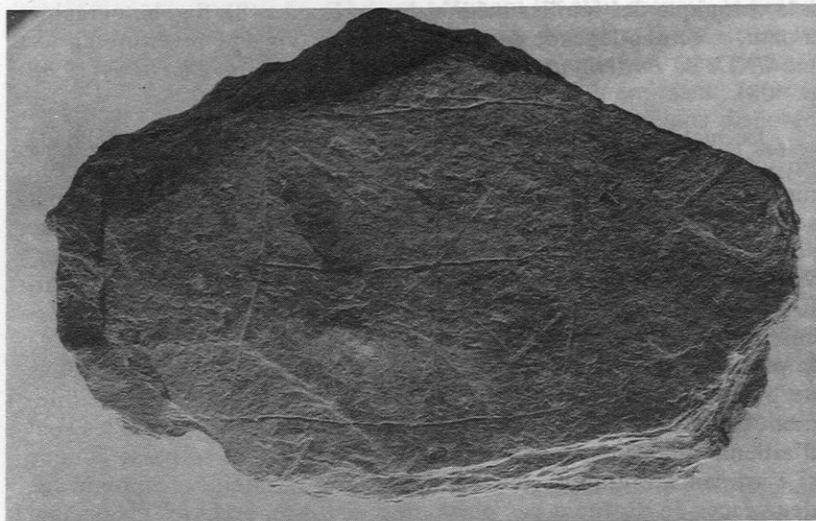


Figure 2 : photographies des deux faces de la plaquette.

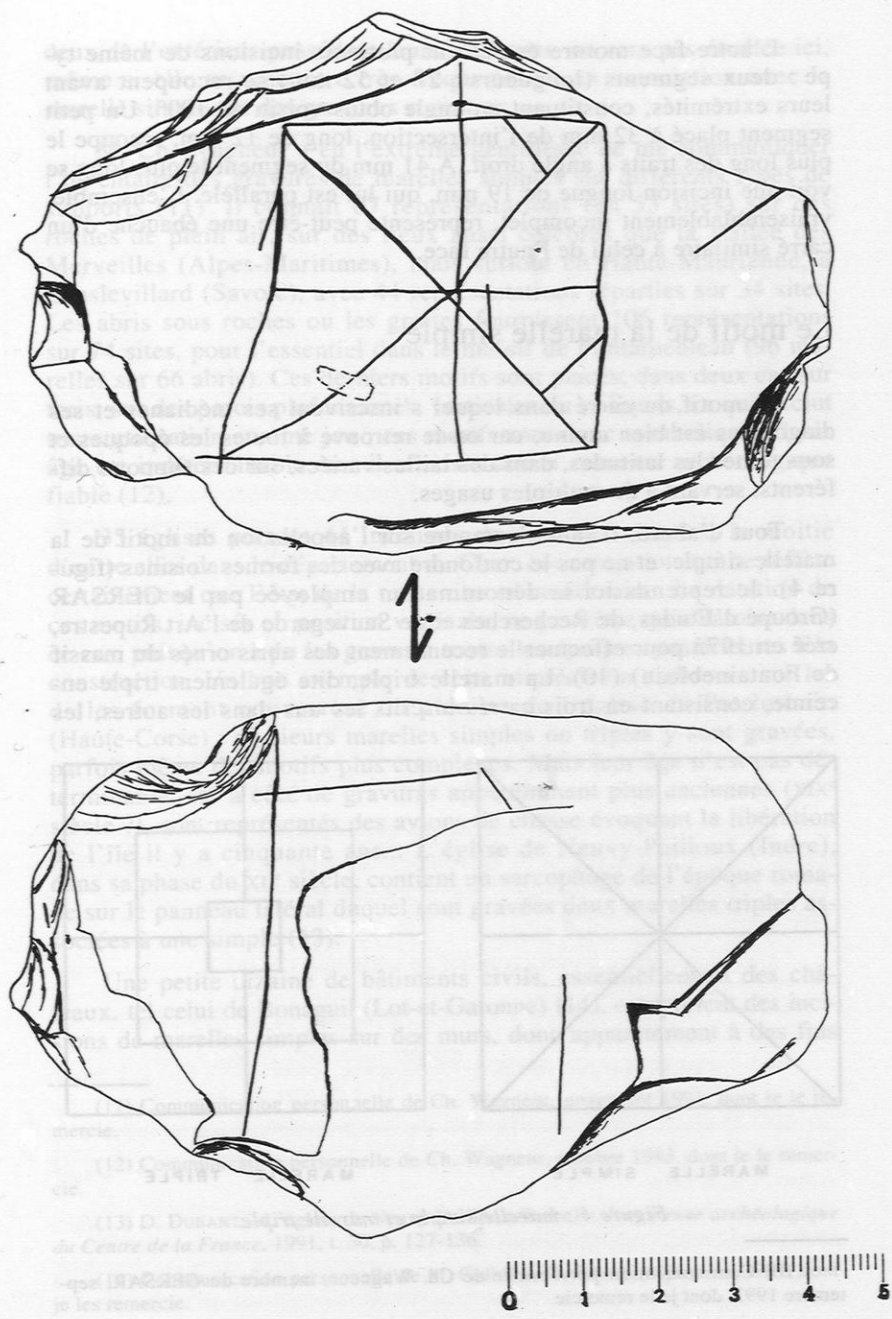


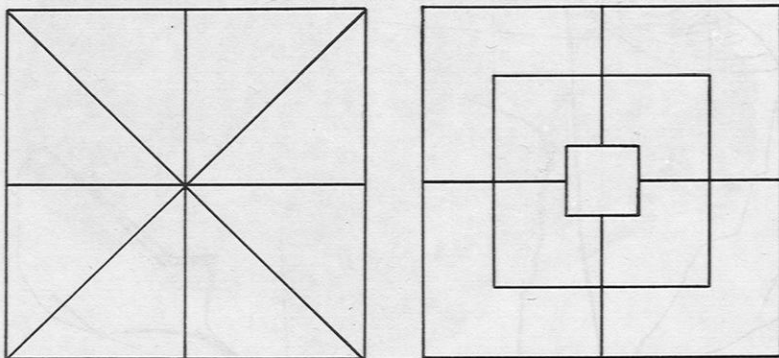
Figure 3 : dessins des deux faces de la plaquette.

L'autre face montre également plusieurs incisions de même type : deux segments (longueurs : 27 et 52 mm) se recoupent avant leurs extrémités, constituant un angle obtus voisin de  $100^\circ$ . Un petit segment placé à 32 mm de l'intersection, long de 12 mm, recoupe le plus long des traits à angle droit. A 41 mm du segment le plus long se voit une incision longue de 19 mm, qui lui est parallèle. L'ensemble, vraisemblablement incomplet, représente peut-être une ébauche d'un carré similaire à celui de l'autre face.

### Le motif de la marelle simple

Le motif du carré dans lequel s'inscrivent ses médianes et ses diagonales est bien connu, car on le retrouve à toutes les époques et sous toutes les latitudes, dans des tailles variées, sur des supports différents, servant à de multiples usages.

Tout d'abord, il faut s'entendre sur l'appellation du motif de la marelle simple, et ne pas le confondre avec des formes voisines (figure 4). Je reprends ici la dénomination employée par le GERSAR (Groupe d'Études, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art Rupestre, créé en 1975 pour effectuer le recensement des abris ornés du massif de Fontainebleau) (10). La marelle triple, dite également triple enceinte, consistant en trois carrés inscrits les uns dans les autres, les



MARELLE SIMPLE

MARELLE TRIPLE

Figure 4 : marelle simple et marelle triple.

(10) Communication personnelle de Ch. Wagner, membre du GERSAR, septembre 1993, dont je le remercie.



deux de l'extérieur possédant leurs médianes, ne sera pas étudiée ici, même si elle se rencontre très fréquemment en association avec la marelle simple sur des gravures rupestres.

M. Ch. Wagneur a eu l'extrême gentillesse de me communiquer l'inventaire des gravures de marelles simples sur différents types de supports (11). Il connaît 67 représentations (en 53 sites) sur des roches de plein air, sur des lieux aussi célèbres que la Vallée des Merveilles (Alpes-Maritimes), mais surtout en Haute-Maurienne, à Lanslevillard (Savoie), avec 44 représentations réparties sur 34 sites. Les abris sous roches ou les grottes fournissent 106 représentations sur 74 sites, pour l'essentiel dans le massif de Fontainebleau (96 marelles sur 66 abris). Ces derniers motifs sont placés, dans deux cas sur trois, sur des parois plafonnantes, verticales ou obliques, ce qui exclut toute utilisation comme jeu ; ces motifs sont donc symboliques. Leur âge est indéterminable, car il n'existe aucun contexte archéologique fiable (12).

35 églises portent 44 incisions de marelles simples, la moitié d'entre elles dans le département du Cher, concentration qui ne reflète certainement que l'état de la recherche en ce domaine. La datation de ces motifs, incisés en position verticale, ne peut être qu'aléatoire dans ce cas, puisqu'on a pu les graver à toutes les époques postérieures à la construction. Un bon exemple de cette imprécision s'observe sur les dalles formant couverture du placître de l'église de Patrimonio (Haute-Corse) : plusieurs marelles simples ou triples y sont gravées, parfois même des motifs plus complexes. Mais leur âge n'est pas déterminable, car à côté de gravures apparemment plus anciennes (XIX<sup>e</sup> siècle ?), sont représentés des avions de chasse évoquant la libération de l'île il y a cinquante ans... L'église de Neuvy-Pailloux (Indre), dans sa phase du XII<sup>e</sup> siècle, contient un sarcophage de l'époque romane sur le panneau latéral duquel sont gravées deux marelles triples associées à une simple (13).

Une petite dizaine de bâtiments civils, essentiellement des châteaux, tel celui de Bonaguil (Lot-et-Garonne) (14), comportent des incisions de marelles simples sur des murs, donc apparemment à des fins

(11) Communication personnelle de Ch. Wagneur, novembre 1993, dont je le remercie.

(12) Communication personnelle de Ch. Wagneur, octobre 1993, dont je le remercie.

(13) D. DUBANT, «L'église de Neuvy-Pailloux (Indre)», dans *Revue archéologique du Centre de la France*, 1991, t. 30, p. 127-136.

(14) Communication personnelle de M. Gallou et T. Jannès, septembre 1992, dont je les remercie.

symboliques. Leur datation, évidemment postérieure à la construction, demeure indéterminable. De la même manière, les dalles de couverture du temple de Kurna, à Thèbes (Égypte), portant différents motifs dont une marelle simple, censées remonter au règne de Sétî 1<sup>er</sup> (1366-1333 av. J.C.) (15), sont plus probablement indatables en raison de l'utilisation continue du site (16).

## Le jeu de marelle

La petite taille de l'objet retrouvé à Locronan oriente la recherche en direction des jeux de type marelle, ou plutôt mérelle: la première appellation devrait être réservée de préférence au jeu de plein air où les joueurs (essentiellement les filles d'ailleurs) poussent un palet du bout du pied, la seconde au jeu où l'on est le plus souvent assis (17), que l'on soit à l'extérieur ou à l'intérieur. Le nom du jeu *merele* avant 1100 dérive de l'ancien nom *merel*, *marel*, «palet, jeton, pièce de monnaie», dont un dérivé est *méreau* (18); *Tremerel*, connu dans le *Miserere* du Reclus de Molliens, au XIII<sup>e</sup> siècle,

*Viens tu juer au tremerel  
A mort, ki ne mestrait merel?*

ou dans le fabliau

*Gens d'aventure,  
Volontiers aiez au bordel  
Et ou l'en jue au tremerel* (19),

aurait fourni le nom anglais du jeu, *Three men's morris*. Trois pions y sont employés, à la différence de la marelle triple, utilisant donc neuf pions, mentionnée par Shakespeare dans *Le Songe d'une nuit d'été* (acte II, scène 2) :

*The Nine Men's Morris is filled up with mud* (20).

(15) H.J.R. MURRAY, *A History of Board-Games other than Chess*, Oxford, 1952, p. 18-19.

(16) Communication personnelle de Ch. Wagneur, octobre 1993, dont je le remercie.

(17) Communication personnelle de C. Sterckx, avril 1993, dont je le remercie.

(18) A. REY (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1992, éd. Robert, t. II, p. 1191.

(19) R. PINON, «Le jeu de la marelle assise en Wallonie», dans *Enquête du Musée de la vie wallonne*, t. XI, 45<sup>e</sup> année, n° 129-132, janvier-décembre 1968, p. 277-332.

(20) A.B. GOMME, *The traditional Games of England, Scotland, and Ireland*, Londres, t. I, 1894, p. 414-419.

On a suggéré que ce terme désignait ici des canaux de moulins permanents (21) ; mais ce jeu, comme celui de la marelle simple, était-il peut-être simplement creusé dans le sol pour l'occasion (22), ce que m'ont confirmé des personnes assistant à la conférence préliminaire à ce travail, qui, enfants, y jouaient sur la plage. Dans la région de Lorient, on s'amuse au «tire-poil», au motif que le gagnant arrachait un cheveu du perdant, coutume attestée également en Normandie et en Anjou (23). Plus vers Quimper, le jeu était dénommé *carrig*, «petit carré» (?). En 1943, il était dangereux de dessiner sur le sable ce motif semblable à l'*Union Jack*, pour peu qu'on y ajoute à proximité le *Stars-and-Stripes* ainsi que la faucille et le marteau soviétiques ; André Teysseire, alors âgé de 18 ans, paya de sa vie cette imprudence, ayant été vu des Allemands en faction à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine) (24). Le terme «carré chinois» semble un nom également utilisé pour la marelle simple (25).

La règle de la marelle simple est très facile : chaque joueur, muni de trois jetons, doit s'efforcer, à tour de rôle, de les aligner le premier, que ce soit verticalement, horizontalement ou en diagonale (26). La tactique est réduite à sa plus simple expression, et seules les étourdis perdent, car il est toujours possible de rendre la position nulle, un peu comme aux échecs où l'«échec perpétuel» entraîne, dans certains cas, la nullité de la partie. Il existe une possibilité pour le joueur qui débute, de perdre systématiquement, dès son premier coup, mais cet écueil évité, pour peu qu'il surveille au minimum le terrain, il ne pourra plus perdre, sans pour autant gagner à tout coup si son adversaire fait montre d'une attention égale (27).

On peut jouer à la marelle à l'intérieur, sur des tables ou des supports spécifiques. Le musée national du Moyen Age, aux Thermes de Cluny, à Paris, conserve un ensemble de plaques de noyer et d'ivoire, daté des environs de 1500, supportant, outre un échiquier et une ma-

(21) PINON, *op. cit.* note 19, p. 326-327.

(22) GOMME, *op. cit.* note 20, p. 416-418.

(23) PINON, *op. cit.* note 19, p. 317.

(24) H. BELLAMY, *La résistance dans mon village. St-Briac-sur-Mer*, St-Briac-sur-Mer, 1946, p. 186-188 ; communication personnelle de Frère Bernard M., dont je le remercie.

(25) MURRAY, *op. cit.* note 15, p. 41.

(26) J. POIGNANT, «Propos sur les marelles», dans *Bulletin d'information du GERSAR*, n° 3, novembre 1976, p. 61-64.

(27) Que l'on ne compte pas sur moi pour dévoiler les secrets du jeu!

relle triple, cinq marelles simples disposées en croix (28). Vers la même époque, dans la maison-forte de Sainte-Geneviève en Inzinzac-Lochrist (Morbihan), construite vers 1460 et abandonnée vers 1550, R. Bertrand a retrouvé une ardoise servant au jeu (et non à la couverture car elle n'a pas été pointée), mesurant 27 cm x 17,5 cm, sur laquelle sont gravées une marelle triple et une simple, celle-ci inscrite dans un losange plus que dans un carré (29). Aux dires des spécialistes britanniques du jeu, il n'aurait pas été connu en Grande-Bretagne avant l'arrivée des Normands, en 1066 (30).

Mis à part le cas de Locronan, on ne semble pas connaître actuellement de jeu de marelle simple au haut Moyen Age. Les fouilles de l'ancienne collégiale Saint-Pierre d'Angers, place du Ralliement, ont mis au jour la dalle funéraire d'Ingelsen, datée par son épigraphie de l'époque carolingienne, portant une marelle triple (31). Le jeu signalé en Irlande en 1733 sous la dénomination de *caisléán cam*, «le château tortueux», devait nécessiter une marelle simple, étant donné sa règle (32). Un motif de ce type apparaît sur une dalle conservée à Knappaghmanagh, dans les environs de Westport (Co. Mayo), sur laquelle est également gravé un personnage fruste placé derrière un cercle inscrit d'une croix (33). Ce genre de gravure pourrait appartenir au haut Moyen Age, sans davantage de précision, en tout cas certainement à une période antérieure à l'époque romane.

Ovide, dans *L'art d'aimer* (III, 365) décrit un jeu qui semble assez proche, sans le nommer :

(28) Communication personnelle de J. Peuziat, décembre 1993, dont je le remercie ; G. D'HAUCOURT, «Comment se divertissait-on au Moyen Age», dans *Archeologia*, n° 8, janvier-février 1966, p. 68.

(29) R. BERTRAND, «La maison-forte de Ste-Geneviève en Inzinzac», dans *Bulletin de la Société lorientaise d'Archéologie*, 1984, p. 16 ; R. BERTRAND, «Inzinzac-Lochrist (Morbihan). Sainte-Geneviève», dans *Archéologie médiévale*, t. XV, 1985, p. 274 ; BOUYAT M., «Essai sur les ardoises de Ste-Geneviève en Inzinzac (suite), dans *Bulletin de la Société lorientaise d'Archéologie*, 1984, p. 24-27 ; Catalogue de l'exposition «La Bretagne au temps des ducs», Daoulas, 1991, p. 99, fig. 101-19 ; communication personnelle de R. Bertrand, novembre 1991, dont je le remercie.

(30) GOMME, *op. cit.* note 20, t. I, p. 418 ; MURRAY, *op. cit.* note 15, p. 41.

(31) Catalogue de l'exposition du 150<sup>e</sup> anniversaire du Musée St-Jean 1841-1991. *Souvenirs de Musée*. Angers, 1991, p. 84 ; communication personnelle de F. Comte, mai 1992, dont je le remercie.

(32) C. STERCKX, «Les jeux de damier celtiques», dans *Études celtiques*, t. XIII, fasc. 2. *Actes du quatrième congrès international d'études celtiques*, vol. II, Paris, 1973, p. 735-737.

(33) A. WEIR, *Early Ireland, A Field Guide*, Belfast, 1980, p. 188-189 ; communication personnelle de Ch. Wagneur, octobre 1993, dont je le remercie.

*Parva tabella capit ternos utrinque lapillos,  
In qua vicisse est continuasse suos.*

«La table à jouer reçoit de chaque côté trois pions, la victoire est à celui qui les amène les premiers à l'autre extrémité». Les deux types de marelles coexistaient à l'époque romaine, sans compter des exemples circulaires comme à Ostie ou Rome (34), ainsi celles provenant du cimetière Saint-Irénée de Lyon (Rhône) (35).

Il serait imprudent de proposer une datation pour l'ardoise gravée d'une marelle simple provenant de Bretteville-en-Saire (Manche), signalée comme «néolithique» par L. Coutil, et même d'avancer qu'il s'agissait d'un jeu; notons cependant sa petite taille (18 cm x 9 cm x 1,5 cm). A son propos, pour M. Beaudoin, elle était «tout à fait comparable à celles décrites par le Cdt Martin et trouvées dans les sépultures mégalithiques en Bretagne» (36); malheureusement, nous n'avons pas trouvé trace d'information sur ces marelles préhistoriques. Il n'y a probablement pas eu de confusion avec ce motif gravé sur l'une des quatre faces de la stèle de Kermaria en Pont-l'Abbé (Finistère) (37), actuellement conservée au musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, stèle datée du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère (38). Quant au motif similaire, quoique inscrit dans un cercle, observé à Sélédin en Plussulien (Côtes-d'Armor), ce site du néolithique moyen consacré au débitage de haches en dolérite n'était pas connu avant 1964 (39).

(34) R. BEDON, «Les jeux de société chez les Romains», dans *Archeologia*, n° 246, mai 1989, p. 60-61.

(35) R. MAY, «Les jeux de table en Grèce et à Rome», dans *Catalogue de l'exposition «Jouer dans l'Antiquité»*, Marseille, 1992, p. 185; communications personnelles de F. Comte, mai 1992 et Ch. Wagneur, novembre 1993, dont je les remercie.

(36) L. COUTIL, «Ardoise gravée de la station de la Pointe du Heu, à Bretteville-en-Saire (Manche)», dans *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. 8, 1911, p. 664; communications personnelles de M. Le Goffic et Ch. Wagneur, novembre 1993, dont je les remercie.

(37) P. DU CHATELLIER, «Pierre gravée de Kermaria en Pont-l'Abbé (Finistère)», dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXV, 1898, p. 312-320, 4 pl.

(38) P.-R. GIOT, J. BRIARD et L. PAPE, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 271, 273.

(39) C.-T. LE ROUX, «Les ateliers de Plussulien», dans P.-R. GIOT, J. L'HELGOUARC'H et J.-L. MONNIER, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 359-366; communications personnelles de M. Le Goffic, décembre 1992 et C.-T. Le Roux, mars 1994, dont je les remercie.

## La marelle : objet social et symbolique

La marelle simple de Locronan, objet sans doute à destination ludique, est peut-être la trace d'un milieu aristocratique, en dépit de sa simplicité, dans la mesure où certains jeux de table, tels les échecs, sont considérés comme l'apanage de la noblesse au Moyen Âge, où ils font partie de l'éducation courtoise (40). À l'orée du XI<sup>e</sup> siècle, le bâtiment central de Charavines (Isère) est ainsi confirmé comme un habitat seigneurial grâce à la présence de pièces de ce jeu ; en revanche, les jetons qui ont pu servir à un (ou plusieurs) trictrac, qualifié de « marelle à main » par les auteurs de la fouille, étaient localisés dans les pièces d'habitation du second bâtiment. D'autres jetons de mêmes fonctions, sans que la table de jeu associée ait été retrouvée, proviennent de sites aristocratiques datés des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, tels la motte de L'Isle-Aumont (Aisne), celle de Loisy (Saône-et-Loire), et le site comtal d'Andonne (Charente) (41). La salle rectangulaire de la motte de Lamber, en Ploumogueur, renfermait des jetons ornés associés à de la céramique onctueuse et à des monnaies de Conan II (1040-1066) (42). Il faut cependant noter que ces jetons se rencontrent dans des milieux qui ne sont pas nécessairement seigneuriaux, ainsi dans un dépotoir d'époque carolingienne de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) (43).

Moins terre à terre sont les explications symboliques des marelles, simples ou triples ; sans aller jusqu'à évoquer le lointain mandala, image du monde tibétain, on peut songer au « contour quadrangulaire » (44) présidant, à l'époque romaine, aux rites de fondation d'un temple ou d'une ville, dans un espace orienté (45). Il se trouve que l'ensemble du territoire de la paroisse de Locronan s'inscrit dans un tel

(40) J.-M. MEHL, « Les jeux de société dans le monde médiéval occidental, dans *Les dossiers d'archéologie*, février 1992, n° 168, p. 58-65 ; M. PASTOUREAU, *L'échiquier de Charlemagne. Un jeu pour ne pas jouer*, Paris, 1991, p. 21.

(41) M. COLARDELLE et E. VERDEL, Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI<sup>e</sup> siècle. *Documents d'Archéologie française*, n° 40, Paris, 1993, p. 263-266.

(42) R. SANQUER, « Chronique d'archéologie antique et médiévale », dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCIII, 1967, p. 37-38.

(43) R. GUADAGNIN, *Le travail de l'os. La tabletterie, matière et technique*, dans *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII<sup>e</sup> siècle à l'An Mil*, Paris, 1988, p. 304.

(44) G. DUMEZIL, *Rituels indo-européens à Rome*, Paris, 1954, p. 33.

(45) A. AUDIN, Le monde carré et sa signification, dans *Revue archéologique de l'Est*, fasc. 21, 1955, p. 67-69.

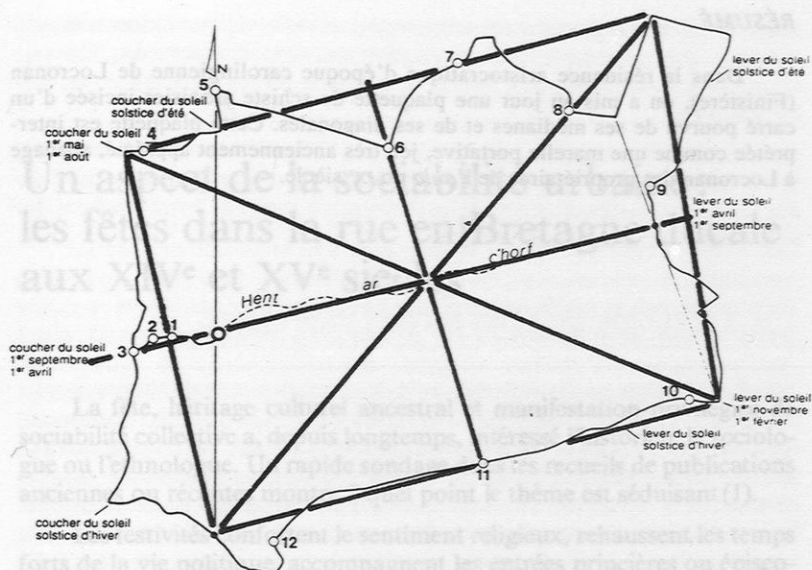


Figure 5 : schéma de la troménie (Laurent, *op. cit.* note 46, 1990, p. 281).

espace et que sa troménie paraît singulièrement une manifestation calendaire marquant à la fois l'espace et le temps. D. Laurent, qui a étudié à plusieurs reprises et en détail le tracé de cette déambulation, le résume en un carré dont les côtés, les médianes et les diagonales s'articulent suivant des dates importantes du calendrier celtique, même masquées par des fêtes chrétiennes (46) (figure 5). Sans prétendre que ce tracé et le motif de la mérelle soient de même nature, ni qu'ils obéissent à des logiques similaires, force est de s'interroger sur le rôle proprement symbolique d'un jeu qui est vraisemblablement plus que le simple indicateur du milieu social dominant.

Philippe GUIGON

Rattaché à l'U.P.R. 403 du C.N.R.S., Rennes

(46) D. LAURENT, «Le juste milieu. Réflexions sur un rituel de circumambulation millénaire: la troménie de Locronan», dans *Tradition et histoire dans la culture populaire. Rencontres autour de l'oeuvre de Jean-Michel Guilcher. Documents d'Ethnologie régionale*, vol. 11. Centre alpin et rhodanien d'Ethnologie, 1990, p. 255-292.

## RÉSUMÉ

Dans la résidence aristocratique d'époque carolingienne de Locronan (Finistère), on a mis au jour une plaquette de schiste ardoisier incisée d'un carré pourvu de ses médianes et de ses diagonales. Cette plaquette est interprétée comme une marelle portative, jeu très anciennement apprécié, apanage à Locronan des propriétaires de l'*aula* du IX<sup>e</sup> siècle.